

LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

# Pour Noël, la cantine scolaire sort le grand jeu



Ils acquiescent.

Pour clôturer l'année 2017 dans la bonne humeur, le maire de la Croisille-sur-Briance avait tenu à être auprès des enfants et des enseignantes pour le repas de Noël de la cantine du jeudi. Il avait tenu également à être présent au goûter de Noël du vendredi après-midi et à la distribution des cadeaux pris en charge par la municipalité et la coopérative scolaire.

Il est vrai que pour les enfants le repas de Noël est l'occasion de partager l'un des derniers bons moments de l'année avec les camarades de classe, et cette fois en-

core l'ambiance était au rendez-vous ! Pour Marie-Claude et Catherine qui ont fait le repas et assuré le service, on se serait cru à Beaublanc pour un match du CSP ! Et ce n'était pas les plus grands les plus actifs même si cette année le record d'affluence à la cantine de 52 enfants n'a pas été battu : 44 enfants étaient réunis pour ce repas festif.

Le menu du jour était agrémenté à l'occasion de ce repas de fête et les élèves de l'école communale Georges-Guingouin ont ainsi eu l'occasion de déguster entre autres après la galantine, un délicieux

chapon aux pommes noisettes et châtaignes. Le terme délicieux n'est pas galvaudé, M. le Maire et les enseignantes peuvent en attester la véracité....

A l'issue du repas, les écoliers les yeux brillants du top départ avec ce repas de la magie de Noël, retrouvaient le chemin de leur classe avant de revenir le lendemain pour le goûter de Noël avec des bûches offertes gracieusement par le boulanger Gaétan Holvoet et les enfants firent des cadeaux à Catherine et Marie-Claude.

● EN BREF

**SAINT-MÉARD**

**Mairie**  
La mairie est fermée jusqu'au 2 janvier compris. Toutefois, une permanence sera assurée ce samedi 30 décembre, de 10 h à 12 h pour les inscriptions sur les listes électorales.

**CDC DE NOBLAT**

sera assurée à la mairie ce samedi 30 décembre de 10 h à 12 h, pour réceptionner les dernières inscriptions sur les listes électorales (pour vous inscrire, il vous sera demandé une pièce d'identité et un justificatif de domicile).

**SAINT-MARTIN-TERRESSUS**

**Atelier public distillation**